



TABLE-RONDE EN VAL D'OISE

Développement Durable de l'Aéroport Roissy Charles de Gaulle

35 Propositions pour un projet de Charte

Document consultable sur le blog

www.villaeroport.com

Mardi 3 mars 2009 – 17h-20h

OTHIS – Espace François Mitterrand

- **Introduction : quelle politique de développement aéroportuaire pour Roissy-Charles-de-Gaulle ?**
- **Analyse critique du rapport Dermagne : un volet environnemental décevant, de bonnes propositions sur le volet économique et le volet social**
- **Débat thématique autour de 35 propositions pour un projet de Charte de développement durable de Roissy-Charles-de-Gaulle**

THEME 1 : Amélioration du dispositif d'insonorisation des logements

THEME 2 : Maîtrise du trafic aérien et réduction des nuisances sonores aéroportuaires ; Surveillance et maîtrise de la qualité de l'air à proximité de l'aéroport ; Observation et évaluation du coût sanitaire, social et environnemental de l'aéroport

THEME 3 : Gestion de l'urbanisation autour de l'aéroport

THEME 4 : Développement de la desserte terrestre de l'aéroport et l'intermodalité

THEME 5 : Aménagement durable de la plate-forme ; amélioration de la répartition des retombées économiques et fiscales ; renforcement de la fiscalité écologique du transport aérien

THEME 6 : Promotion du développement du territoire de Roissy CDG : emploi et formation

THEME 7 : Amélioration de la diffusion de l'information et de la participation

THEME 1

Amélioration du dispositif d'insonorisation des logements

Proposition n°1 : Définir une nouvelle assiette de la Taxe sur les Nuisances Sonores Aériennes (TNSA) sur la base d'un euro par passager et de cinq euros par tonne de fret transportée

Proposition n°2 : Supprimer la règle d'antériorité et rendre éligible l'ensemble des équipements publics

Proposition n°3 : Assouplir l'instruction des dossiers (délais plus courts)

Proposition n°4 : Mettre en place une programmation pluriannuelle de l'aide aux riverains

THEME 2

Maîtrise du trafic aérien et réduction des nuisances sonores
aéroportuaires/

Surveillance et maîtrise de la qualité de l'air à proximité de l'aéroport/

Observation et évaluation du coût sanitaire, social et environnemental de
l'aéroport

**maîtrise du trafic aérien et réduction
des nuisances sonores aéroportuaires**

) **La nuit** (22h-6h)

proposition n°5 : Renforcer les contraintes imposées au trafic nocturne.

Application d'un couvre-feu immédiat entre 0h et 5h + décroissance progressive du trafic entre 22h et 0h et entre 5h et 6h

proposition n°6 : Mettre en place immédiatement des restrictions opérationnelles du trafic de nuit à Roissy CDG. Cela passe notamment par la fixation du seuil de l'indice événementiel de nuit à 80 dB(A)

proposition n°7 : Concevoir des aéroports dédiés aux vols de nuit (fret

B) Le jour et la soirée (6h-22h)

Proposition n°9 : Plafonner les trafics passager et fret exprimé sur la base du nombre de mouvements annuels comme pour Orly

Proposition n°10 : Mettre en œuvre des procédures de descente continue autour de la plate-forme de Roissy CDG

Proposition n°11 : Relever l'altitude de transition à 18 000 pieds et mettre en service le système ELVIRA

Proposition n°12 : Développer la formation des pilotes et des contrôleurs aériens à l'environnement

Proposition n°13 : Mettre en place un Plan d'Exposition au Bruit (PEB) pour l'aéroport de Paris-Le Bourget ainsi qu'une Commission Consultative de l'Environnement (CCE) officielle

Surveillance et maîtrise de la qualité de l'air à proximité de l'aéroport

Proposition n°14 : Affiner et renforcer l'analyse des différents polluants enregistrés au sein du réseau des stations AIRPARIF

Proposition n°15 : Mener des campagnes de mesure de la qualité de l'air autour de Roissy CDG chaque année

Proposition n°16 : Mettre en place des mesures de restrictions du trafic aérien lors de pics de pollution

Observation et évaluation du coût sanitaire, social et environnemental de l'aéroport

Proposition n°17 : Réaliser une étude épidémiologique régionale (SURVOL) et créer un Observatoire de l'impact sanitaire du trafic de Roissy CDG sur les populations riveraines

Proposition n°18 : Créer un Observatoire des parcours résidentiels et des valeurs immobilières autour de Roissy CDG (coût social)

THEME 3

Gérer l'urbanisation autour de l'aéroport

Proposition n°19 : Réviser le code de l'urbanisme trop restrictif et notamment l'article L.147-5 afin d'assouplir les dispositions relatives à la zone C du PEB

Proposition n°20 : Fusionner les dispositifs du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) et du Plan de Gêne Sonore (PGS). Créer le PEBA (Plan d'Exposition au Bruit des Aérodrômes)

Proposition n°21 : Favoriser le montage d'OPAH BRUIT au sein du dispositif unique PEBA associant travaux de ravalement (isolation) et d'insonorisation

Proposition n°22 : Financer des opérations de renouvellement urbain en zone C du PEB

THEME 4

Développement de la desserte terrestre de l'aéroport et l'intermodalité

Proposition n°23 : Réaliser le barreau de raccordement RER B/RER D dit « Barreau de Gonesse » afin de faciliter l'accès de tous les riverains à l'aéroport de Roissy CDG

Proposition n°24 : Améliorer le dispositif Allo bus et un certain nombre de projets définis par les collectivités territoriales

Proposition n°25 : Désenclaver les territoires riverains des aéroports et mieux les innover en transports publics de proximité

THEME 5

Aménagement durable de la plate-forme : création de la communauté
aéroportuaire Roissy CDG/
Amélioration de la répartition des retombées économiques et fiscales/
Renforcement de la fiscalité écologique du transport aérien

Proposition n°26 : Créer la « communauté aéroportuaire » de Roissy CDG en révisant la loi du 23 février 2004 portant « création des communautés aéroportuaires » et en s'inspirant des propositions du rapport initial du sénateur LE GRAND (novembre 2003)

Proposition n°27 : Doter cette « communauté aéroportuaire » de ressources financières suffisantes sur la base des propositions du rapport LE GRAND (ex : création du FISCA)

Proposition n°28 : Faire évoluer le Fonds de compensation des nuisances aériennes (FCNA) au bénéfice du territoire aéroportuaire

Proposition n°29 : Renforcer la fiscalité écologique du transport aérien par une internalisation de ses coûts environnementaux

Proposition n°30 : Diligenter une étude approfondie de la fiscalité et la redistribution des richesses créées sur la plate-forme de Roissy CDG

THEME 6

Promotion du développement du territoire de Roissy CDG :
emploi et formation

Proposition n°31 : Informer et sensibiliser les jeunes

Proposition n°32 : Créer une « Maison de l'Emploi et de la Formation aéroportuaire » sur le pôle de Roissy CDG

THEME 7

Amélioration de la diffusion de l'information et de la concertation/

Renforcement des pouvoirs de l'Autorité de Contrôle des NUisances
Sonores Aéroportuaires (ACNUSA)

Proposition n°33 : Garantir la transparence de l'information auprès des riverains

Proposition n°34 : Renforcer les pouvoirs de l'ACNUSA

THEME 8

Rouvrir la réflexion relative à la création d'un « troisième aéroport »
dans le grand Bassin Parisien

Proposition n°35 : Réexaminer par l'Etat l'opportunité de créer un complément d'infrastructure fonctionnant en bipôle avec Roissy CDG et situé au nord du grand Bassin Parisien